



## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2021

### ETAIENT PRESENTS :

**Le maire :** Ludovic LOREAU

**Les adjoints :** Alain CORDIER, Evelyne ESCRIVA, Pascal GAGNOLET, Gaëlle GOY, Frédéric LEMARIÉ

**Les conseillers municipaux :** Gilles DALMAIS, Sébastien DELDON, Aurélie DESPLANCHE, Chantal GAUTIER, Monique LACROIX, Claude LEFEVER, Michel LIVENAIS, Pascal MIDONNET, Bertrand MOLINIER, Valérie OCTRUE, Valérie SIDO, Djamila ZEBBOUDJ

**Pouvoirs :** Béatrice COSTA à Aurélie DESPLANCHE, Karine PRUDHOMME-LACLAU et Isabelle ROUVEURE à Gaëlle GOY, Fabrice PIOLAT à Pascal MIDONNET

**Absents :** Fabienne CURIAL

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### APPEL DES PRESENTS :

Monsieur le Maire ouvre la séance et fait l'appel.

Les 17 conseillers municipaux présents signent la feuille d'émargement.

### DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Il est procédé, conformément aux articles L.2541-6 et L.5211-1 du CGCT, à l'élection d'un (e) secrétaire pris au sein du Conseil.

Melle ESCRIVA se porte volontaire pour être secrétaire de séance. Melle ESCRIVA ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 08 MARS 2021 :

Monsieur le Maire soumet à l'approbation de l'Assemblée le procès-verbal de la précédente réunion du 08 mars 2021.

Suite à la demande de Mr MOLINIER, il est précisé que le « chemin avec des trous » mentionné dans le PV est le chemin de Balzat.

L'assemblée approuve le procès-verbal à l'unanimité.

### DÉCISIONS DU MAIRE :

- **Décision 2021-003 :** Signature d'un contrat de balayage de la commune pour l'année 2021.

Décision approuvée à l'unanimité.